

EXTRAIT DU REGISTRE D
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Christian LAPALU (jusqu'à la délibération C2023_41) et Mr Henri MARTIN (à partir de la délibération C2023_42)

Séance publique du JEUDI 23 MARS 2023 à 18h00

Date de convocation : 16 mars 2023

| |
|---------------------|
| Délibération |
| N°C2023_44 |

| | |
|------------------------------|-----------|
| Membres en exercice : | 76 |
| Votants : | |
| Suffrages exprimés : | |
| Pour : | |
| Contre : | |
| Abstention : | |

SECRETAIRE DE SEANCE : JAMMES Michel

PRESENTS : ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; AMBROSINO Jean-Marc ; BANOS Eric ; BELART Xavier ; BESSE Jean-Baptiste ; BOUISSET Cyrielle ; BOUSQUET Didier ; BOUTIE Catherine ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COURTIEL Aurélia ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; GERMA Alain ; JAMMES Michel ; KAISER Stéphanie ; LACOMBE Gérard ; LAPALU Christian ; LETEISSIER Gérard ; LUCIEN Gérard ; MAILLARD Sylvain, MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; NUNEZ Frédéric ; PAIRO Jacques ; PARRA Eric ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; TIXIER Sandrine ; TUBAU Marcel ; VICO Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BORSNAK Philippe ; COUSIN Sylvie ; GUENFICI Alexandre ; HERNANDEZ Joël ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MONTAGNIER André-Luc ; PY Michel

EXCUSES : BASTIE Yves ; CASTAN Luc ; DARAUD Jean-François ; GOUIRY Catherine ; JANSANA Jean-Marc ; LENOIR Alexia ; PAVAN Gaëlle ; PECH Olivier ; VERGNES Magali

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : BELLOTTI-LASCOMBES Emma (délibération C2023_73) ; BORSNAK Philippe (jusqu'à la délibération C2023_40) ; CHARPENTIER Christine (à partir de la délibération C2023_70) ; HERNANDEZ Joël (délibération C2023_71) ; JULES Jean-Claude (délibération C2023_73) ; MALQUIER Bertrand (délibération C2023_71) ; MARTIN Henri (délibération C2023_47) ; MOULY Didier (délibération C2023_71) ; PY Michel (délibération C2023_71) ; VIALADE Alain (délibération C2023_47) ;

EXCUSES AVEC PROCURATION : CHING Monique ; HUYNH-VAN Nathalie ; PINET Marie-Christine ; RIO Jean-Louis

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : CHARPENTIER Christine (jusqu'à la délibération C2023_69) ; COUSIN Sylvie (à partir de la délibération C2023_45) ; GUENFICI Alexandre (à partir de la délibération C2023_45) ; JULES Jean-Claude (jusqu'à la délibération C2023_72 et à partir de la délibération C2023_74) ; MONTAGNIER André-Luc (à partir de la délibération C2023_70) ; MOULY Didier (jusqu'à la délibération C2023_70 et à partir de la délibération C2023_72) ; PY Michel (jusqu'à la délibération C2023_40) ; VIALADE Alain (jusqu'à la délibération C2023_46 et à partir de la délibération C2023_48) ;

Nomenclature Etat : Institutions et vie politique – Désignation de représentants

OBJET : INSTANCES COMMUNAUTAIRES – REPRESENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS – Modification représentant du Grand Narbonne - Remplacement de Monsieur Guillaume HERAS – CSS BIOTERRA – CSS LAMBERT

Monsieur Guillaume HERAS ayant démissionné de son mandat de conseiller communautaire, il convient de procéder à son remplacement dans divers organismes.

Vu la délibération C2020_223 du 16 octobre 2020 relative à la désignation des représentants du Grand Narbonne au sein de la Commission de Suivi du Site de BIOTERRA à Narbonne,

Vu la délibération C2020_224 du 16 octobre 2020 relative à la désignation des représentants du Grand Narbonne au sein de la Commission de Suivi du Site du pôle multi-filières de LAMBERT à Narbonne,

Il fait appel à candidatures.

Monsieur MALQUIER est proposé pour la CSS BIOTERRA et la CSS LAMBERT.

Monsieur le Président rappelle les conditions de désignation, à savoir :

- L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination, le vote a lieu à bulletin secret.
- Dans ce cas, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.
- L'article L. 2121-21 précise que le Conseil Communautaire peut toutefois décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations, sauf disposition législative ou règlementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.
- Par ailleurs, ledit article indique que « si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il est donné lecture par le maire ».
- Par application de l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L.2121-21 est transposable au fonctionnement des EPCI.

En l'absence d'autre candidat et conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales par renvoi de l'article L.5211-1, **est désigné :**

Représentant titulaire du Grand Narbonne au sein de la Commission de Suivi du Site de BIOTERRA à Narbonne : Monsieur Bertrand MALQUIER.


Représentant titulaire du Grand Narbonne au sein de la Commission de Suivi du Site du pôle multi-filières de LAMBERT à Narbonne : Monsieur Bertrand MALQUIER.

Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération

